

Commande

Résidence Saint-Jacques

Création et animation d'une régie du design

Profil concepteur/constructeur

Référence de la commande :

CHA-MUT-CDC-Cachan_Regie-Saint-Jacques-23052022

Date : 23 mai 2022

Rédacteurs : Marion Serre, Jean-Sébastien Lagrange et Agathe Chiron

Contacts : agathe.chiron@ensad.fr, js.lagrange@ensad.fr, marion.serre@ensad.fr

1. Contexte de la commande

Une Chaire de formation et de recherche en design a été mise en place entre l'EnsAD et le Crous pour trois ans, qui a pour objet l'étude de la Mutation des Vies Étudiantes. La Chaire est placée sous la responsabilité de deux designers, Jean-Sébastien Lagrange et Agathe Chiron, accompagnés par Marion Serre, architecte et chercheuse. Après avoir expérimenté la création de nouveaux espaces communs sur le site de Cachan du Crous de Créteil, la chaire souhaite concentrer son action sur les espaces intimes des résidents : leurs chambres. Dans cet objectif, la chaire a proposé de nouvelles expérimentations à conduire dans la résidence Saint-Jacques du Crous de Paris. Ce projet a été lauréat de l'appel à défi « Coconstruire avec les usagers et les agents » porté par la DITP.

Les différents ateliers et entretiens individuels qui ont été réalisés par l'équipe de recherche et les étudiants qu'elle encadre depuis 2020 ont tous montré des points de difficultés à habiter de petits espaces et à s'approprier les espaces collectifs, en particulier les cuisines. Pour de nombreux étudiants, des réponses d'aménagements et de menus travaux apportent des solutions grandement appréciées. La réussite étudiante passe aussi par le soin de son environnement quotidien et être bien dans son logement en est une condition sinéquanone. Il est urgent de produire d'autres récits et d'autres liens entre les étudiants, leur logement et les agents Crous. Aussi, la chaire souhaite expérimenter des actions visant à tester l'accompagnement à savoir habiter pour développer l'autonomie des étudiants, la confiance entre eux et avec les agents, ainsi que le respect des lieux.

La sphère intime est particulièrement fragile au Crous. Le sentiment de ne pas être chez soi est omniprésent et dû à plusieurs facteurs, notamment celui de ne pas pouvoir modifier et s'approprier l'espace de son logement. Le mobilier et son emplacement sont imposés, dans une surface si petite que son emplacement est aussi imposé, ne laisse donc de place à un chez soi. Aussi cette part d'appropriation des lieux nous semble être un fort levier pour le bien-être de l'étudiant tout autant que pour le soin collectif

apporté au bâtiment Ces actes de bricolage doivent être encadrés pour développer un volet d'accompagnement à habiter et pour garantir le soin des lieux et la pérennité des travaux, considérés comme amélioration. Le bâtiment se bonifie par l'usage de ses habitants qui tour à tour façonnent et sédimentent pour les suivants.

Afin d'améliorer le cadre de vie et d'étude des étudiants, la chaire a choisi la résidence Saint-Jacques comme terrain d'expérimentation car elle compte 53 chambres de 15 mètres carrés avec cuisines collectives et deux studettes en colocation (deux personnes) de 28 mètres carrés, avec sanitaires individuels. Il s'agit donc d'un terrain idéal pour questionner l'équilibre à trouver entre l'espace intime et collectif (surface, qualité, aménagement). La chaire y conduira trois expérimentations :

1. La régie du design : un nouveau lieu pour être et faire ensemble

Le rez-de-chaussée de la résidence accueillera une "régie du design", pensée comme un tiers lieu à la programmation spécifiquement conçue pour répondre aux besoins en aménagement des étudiants, pour améliorer le confort de leur chambre et de leurs espaces communs. Il s'agira donc d'un espace de ressources à la fois sociales et spatiales pour se rencontrer, discuter, bricoler, construire et/ou récupérer des objets pour améliorer les espaces communs et les chambres.

2. De nouveaux objets pour lier le commun et l'intime

Partant du constat que les chambres de très petite surface sont souvent difficilement appropriables, nous souhaitons adosser aux dispositifs d'innovation sur les communs une expérimentation pour améliorer leur confort Nous allons créer un mobilier évolutif, mobile, personnalisable : une desserte mobile et une cloison prépercée. La desserte pourra faire office de petite table, de guéridon, de planche à découper, de rangement de chaussures/vaisselle/autre, d'accroche tabouret... et viendra faire le lien entre l'espace de la chambre et la cuisine commune. La cloison prépercée permettra aux étudiants de personnaliser leur aménagement (taille et position d'étagères, patères, posters, etc...).

3. Un nouveau métier pour co-construire avec les étudiant.e.s

En nous basant sur notre expérience de designer/régisseur menée à Cachan, nous allons réintroduire une régie sur le site de Saint Jacques en l'adaptant aux enjeux contemporains. Dans la perspective de réinventer un métier à la croisée du concierge et du régisseur, nous proposons d'expérimenter la mise en place d'un régisseur designer qui aura pour mission d'animer la régie du design pour accompagner les étudiant.e.s et les agent.e.s dans la transformation des espaces communs, la construction d'objets et la définition des modalités de gestion de la régie et des autres espaces communs.

2. Descriptif de la mission "Régisseur designer"

La mission que nous proposons ici est celle d'un designer et d'un régisseur, tout autant que celle d'un concierge qui saura écouter et mettre en relation les étudiants et les services Crous.

Pour la conduire, deux profils sont recherchés :

- Une personne sachant concevoir, dessiner et construire des aménagements légers. **Champ disciplinaire : design, architecture.**
- Une personne sachant analyser des usages et des comportements ainsi qu'étudier des relations, des actions et des représentations sociales. **Champ disciplinaire : sciences humaines et sociales.**

Cette fiche de poste concerne la personne sachant concevoir, dessiner et construire des aménagements légers.

Le designer régisseur devra savoir oeuvrer avec l'appui des agents tout en étant autonome, pour continuer de les sensibiliser, leurs proposer et permettre un apprivoisement doux de cette nouvelle liberté donnée aux étudiants qui vient contredire des dizaines d'années de pratique durant lesquelles les étudiants n'avaient jamais la main sur la peinture, la décoration, l'aménagement de leurs espaces de vie. Cet apprivoisement doit aussi permettre de questionner/ajuster les modalités de cette liberté.

Cette action va également questionner les outils et la manière de travailler des étudiants référents souhaités par le ministère et les Crous. Ceux-ci ont généralement un contrat de 12h/semaine pour veiller sur les autres étudiants et se faire le relais des problèmes et des solutions possibles. Depuis leur création lors de la crise sanitaire, les Crous notent plus de demandes d'aide qu'auparavant. Ce dispositif fonctionne bien mais les étudiants référents ne sont pas outillés et la Chaire a le sentiment que leur rôle pourrait s'étendre sur la vie étudiante des campus en mettant des outils à disposition. Les actions de la régie (chantiers, événements) sont l'un d'eux, la permanence sur site dans un local accueillant dédié en est un autre.

A partir de septembre, la résidence Saint-Jacques accueillera donc les actions suivantes : mise en place de la régie, transformation de certains espaces communs (cuisine, espaces connexes) pour renforcer la convivialité, création et mise à disposition de dessertes et cloisons prépercées aux étudiants. Le designer régisseur sera « en permanence architecturale » sur site pour accompagner ces actions : il s'agira de passer du temps dans le bâtiment et de se glisser dans son fonctionnement quotidien pour animer la régie, proposer des chantiers de construction, photographier et consigner les changements d'usage observés en journée, le soir, les week-ends. Il s'agira de la personne la mieux placée pour porter une attention aux nouveaux usages des espaces communs (régie, cuisines et espaces connexes) et des chambres, pour les faire vivre, au besoin en amorçant des formes de cogestion.

Compétences nécessaires : disponibilité, souplesse et adaptation, confiance, application, envie de contact, capacité d'observation, animation, capacité organisationnelle et relationnelle, autonomie, développer une pensée systémique (intégrer la complexité du milieu investigué)

3. L'objectifs et le protocole de recherche

LA PERMANENCE ARCHITECTURALE - Conciergerie/Régie du site

Mission 1 : Installer l'action, susciter le désir

Le démarrage de l'action sera nécessairement une période où il faudra aller au-devant des étudiants en créant un lieu d'accueil, équipé pour le bricolage et des moments de convivialité pour amorcer les échanges et nouer un lien avec les résidents de la résidence Saint-Jacques et les agents du Crous de Paris opérant sur site.

1. Installation de la régie : matériel, mise en espace, scénographie du lieu.
2. Organisation des premiers temps d'échange avec les étudiants et les Crous : apéro, réunions d'équipe, chantier d'inauguration de la régie
3. Constitution d'un carnet d'adresse des étudiants : nom et téléphone
4. Rédaction d'un planning animation/construction avec la chaire

Mission 2 : Répondre aux besoins des étudiants de la résidence Saint-Jacques

La mission consiste à accompagner les demandes des étudiants pour les faire évoluer, éclaircir les demandes, poser un diagnostic, dimensionner le chantier possible, l'organiser et le réaliser en présence et

avec l'aide des étudiants résidents. Le temps d'échanges sur les besoins comme celui du chantier sont des outils pour poser un diagnostic social et relever dans le vif de la vie étudiante les points sur lesquels s'appuyer pour générer des rencontres et de la dynamique de vie dans la résidence. Il ne peut pas s'agir de travaux touchant à l'intégrité du bâtiment. Ce sont bien des aménagements type mobilier, peinture, remplacement de luminaires, pose d'étagères...

Les temps de chantier (en duo résident/architecte ou collectif avec l'aide d'autres résidents ou collègues constructeurs selon les besoins) devront s'adapter tant que faire se peut aux disponibilités des étudiants sans générer de nuisance des voisins. Prévenir les voisins, les mettre dans la bouche fera partie de la préparation du chantier et participera à l'essaimage de l'action et sa réussite. Il se pourrait qu'ils aient lieu certains week-end, il est demandé une souplesse d'organisation pour s'adapter au calendrier que l'architecte designer/régisseur aura optimisé en amont.

Sur ce volet là, il faudra documenter l'ensemble des demandes des étudiants. La présence d'un.e architecte/designer régisseur pour les étudiants en "permanence" sur le site permettra une flexibilité de ses interventions qu'il devra documenter pour pouvoir a posteriori analyser tant sur le nombre d'intervention, leur nature, l'horaire et le temps passé, la nature des échanges avec l'étudiant et les effets. Le Crous de Paris, dans son programme de rénovation future du bâtiment, souhaiterait intégrer les espaces de convivialité prototypés par la chaire : cette action est donc en partie une préfiguration permettant de mieux cerner les attentes et le poste qu'il faudrait créer et d'identifier les besoins auxquels ils pourraient répondre.

Mission 3 : Acculturation réciproque

Cette nouvelle liberté offerte aux étudiants, doit pour être bien reçue, être encadrée par l'architecte designer/régisseur. Son profil humain autant que technique doit rassurer. Sa présence devra permettre une acculturation réciproque entre les agents Crous et les étudiants, par les temps de chantier, le partage des demandes, mais aussi des temps de création de culture commune. Au détour d'un échange avec un usager, savoir rebondir pour organiser un événement prétexte qui fédère une vie étudiante apaisée avec les agents Crous, en fonction des échanges et des rencontres cela pourrait être autant un tournoi de foot qu'une projection de film+débat ensuite. La chaire insiste sur le fait qu'il faudra inclure les agents Crous dans la dynamique des travaux d'amélioration des chambres, café/bilans hebdo + communication informelle, mettre en avant leurs passions et qualités qui pourraient trouver écho avec les problématiques des étudiants et/ou du site.

Mission 4 : Observer la résidence

La présence continue estimée à 3 jours continus/semaines permettra à l'architecte designer/régisseur de vivre sur le campus les différents temps de vie de la résidence et ainsi de documenter par le biais de photos et de partage de moments de vie, les effets des expérimentations. Cette matière permettra une vision fine et continue qui nourrira l'analyse de l'équipe de recherche.

3. Modalités et Calendrier

Le hall d'entrée, situé au rez-de-chaussée de la résidence, va être réaménagé en régie durant l'été 2022. Il bénéficie d'une ouverture sur la rue et est aussi en lien avec un espace atelier occupé par EnaMoMa (programme mode et matière, cocréé par trois des membres de l'Université PSL : Dauphine - PSL, MINES Paris - PSL et l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs). Tous ces atouts en font le lieu idéal de la permanence, propice aux échanges avec les étudiants (passant nécessairement par le hall), les habitants du quartier et les étudiants d'EnaMoMa, avec lesquels des chantiers pourraient être organisés autour du textile. L'occupation du rez-de-chaussée sera à organiser avec le responsable hébergement du site Oulya Setti. Notamment, la partie consacrée aux chantiers devra être clairement identifiée pour que le hall conserve sa fonction d'accueil. Il y a un enjeu concernant la propreté, le rangement, l'organisation de l'espace et du matériel pour que l'ensemble des usagers puissent cohabiter sans heurt.

Durée totale de la mission : 42 semaines, de septembre 2022 à juin 2023 pour accompagner la dynamique de la rentrée et la prise en main des nouveaux logements, jusqu'à la fin de l'année.

2 à 3 jours consécutifs par semaine

1 soirée mensuelle type apéro-point d'étape

Les temps de chantier (week end) comme actes culturels, donc associés à des événements culturels (conférence, projection, exposition...)

Statut juridique : prestations à facturer.

4. Livrables

Une série photo « Etat des lieux » en arrivant sur le terrain

Une série photo documentant les actions conduites

Un série de dessins de chaque projet conçu

Un carnet de bord tenu quotidiennement, documentant les actions du designer régisseur

Un carnet d'expérimentation : mise en forme synthétique du carnet de bord et des photos

L'ensemble de ces documents sera à organiser, classer, nommer de manière claire et explicite sur le drive de la chaire.

Commande

Résidence Saint-Jacques

Création et animation d'une régie du design

Profil sciences sociales et humaines

Référence de la commande :

CHA-MUT-CDC-Cachan_Regie-Saint-Jacques-23052022

Date : 23 mai 2022

Rédacteurs : Marion Serre, Jean-Sébastien Lagrange et Agathe Chiron

Contacts : agathe.chiron@ensad.fr, js.lagrange@ensad.fr, marion.serre@ensad.fr

1. Contexte de la commande

Une Chaire de formation et de recherche en design a été mise en place entre l'EnsAD et le Crous pour trois ans, qui a pour objet l'étude de la Mutation des Vies Étudiantes. La Chaire est placée sous la responsabilité de deux designers, Jean-Sébastien Lagrange et Agathe Chiron, accompagnés par Marion Serre, architecte et chercheuse. Après avoir expérimenté la création de nouveaux espaces communs sur le site de Cachan du Crous de Créteil, la chaire souhaite concentrer son action sur les espaces intimes des résidents : leurs chambres. Dans cet objectif, la chaire a proposé de nouvelles expérimentations à conduire dans la résidence Saint-Jacques du Crous de Paris. Ce projet a été lauréat de l'appel à défi « Coconstruire avec les usagers et les agents » porté par la DITP.

Les différents ateliers et entretiens individuels qui ont été réalisés par l'équipe de recherche et les étudiants qu'elle encadre depuis 2020 ont tous montré des points de difficultés à habiter de petits espaces et à s'approprier les espaces collectifs, en particulier les cuisines. Pour de nombreux étudiants, des réponses d'aménagements et de menus travaux apportent des solutions grandement appréciées. La réussite étudiante passe aussi par le soin de son environnement quotidien et être bien dans son logement en est une condition sinéquanone. Il est urgent de produire d'autres récits et d'autres liens entre les étudiants, leur logement et les agents Crous. Aussi, la chaire souhaite expérimenter des actions visant à tester l'accompagnement à savoir habiter pour développer l'autonomie des étudiants, la confiance entre eux et avec les agents, ainsi que le respect des lieux.

La sphère intime est particulièrement fragile au Crous. Le sentiment de ne pas être chez soi est omniprésent et dû à plusieurs facteurs, notamment celui de ne pas pouvoir modifier et s'approprier l'espace de son logement. Le mobilier et son emplacement sont imposés, dans une surface si petite que son emplacement est aussi imposé, ne laisse donc de place à un chez soi. Aussi cette part d'appropriation des lieux nous semble être un fort levier pour le bien-être de l'étudiant tout autant que pour le soin collectif

apporté au bâtiment Ces actes de bricolage doivent être encadrés pour développer un volet d'accompagnement à habiter et pour garantir le soin des lieux et la pérennité des travaux, considérés comme amélioration. Le bâtiment se bonifie par l'usage de ses habitants qui tour à tour façonnent et sédimentent pour les suivants.

Afin d'améliorer le cadre de vie et d'étude des étudiants, la chaire a choisi la résidence Saint-Jacques comme terrain d'expérimentation car elle compte 53 chambres de 15 mètres carrés avec cuisines collectives et deux studettes en colocation (deux personnes) de 28 mètres carrés, avec sanitaires individuels. Il s'agit donc d'un terrain idéal pour questionner l'équilibre à trouver entre l'espace intime et collectif (surface, qualité, aménagement). La chaire y conduira trois expérimentations :

1. La régie du design : un nouveau lieu pour être et faire ensemble

Le rez-de-chaussée de la résidence accueillera une "régie du design", pensée comme un tiers lieu à la programmation spécifiquement conçue pour répondre aux besoins en aménagement des étudiants, pour améliorer le confort de leur chambre et de leurs espaces communs. Il s'agira donc d'un espace de ressources à la fois sociales et spatiales pour se rencontrer, discuter, bricoler, construire et/ou récupérer des objets pour améliorer les espaces communs et les chambres.

2. De nouveaux objets pour lier le commun et l'intime

Partant du constat que les chambres de très petite surface sont souvent difficilement appropriables, nous souhaitons adosser aux dispositifs d'innovation sur les communs une expérimentation pour améliorer leur confort Nous allons créer un mobilier évolutif, mobile, personnalisable : une desserte mobile et une cloison prépercée. La desserte pourra faire office de petite table, de guéridon, de planche à découper, de rangement de chaussures/vaisselle/autre, d'accroche tabouret... et viendra faire le lien entre l'espace de la chambre et la cuisine commune. La cloison prépercée permettra aux étudiants de personnaliser leur aménagement (taille et position d'étagères, patères, posters, etc...).

3. Un nouveau métier pour co-construire avec les étudiant.e.s

En nous basant sur notre expérience de designer/régisseur menée à Cachan, nous allons réintroduire une régie sur le site de Saint Jacques en l'adaptant aux enjeux contemporains. Dans la perspective de réinventer un métier à la croisée du concierge et du régisseur, nous proposons d'expérimenter la mise en place d'un régisseur designer qui aura pour mission d'animer la régie du design pour accompagner les étudiant.e.s et les agent.e.s dans la transformation des espaces communs, la construction d'objets et la définition des modalités de gestion de la régie et des autres espaces communs.

2. Descriptif de la mission "Régisseur designer"

La mission que nous proposons ici est celle d'un designer et d'un régisseur, tout autant que celle d'un concierge qui saura écouter et mettre en relation les étudiants et les services Crous.

Pour la conduire, deux profils sont recherchés :

- Une personne sachant concevoir, dessiner et construire des aménagements légers. **Champ disciplinaire : design, architecture.**
- Une personne sachant analyser des usages et des comportements ainsi qu'étudier des relations, des actions et des représentations sociales. **Champ disciplinaire : sciences humaines et sociales.**

Cette fiche de poste concerne la personne sachant analyser des usages et des comportements ainsi qu'étudier des relations, des actions et des représentations sociales.

La personne missionnée devra savoir oeuvrer avec l'appui des agents tout en étant autonome, pour continuer de les sensibiliser, leurs proposer et permettre un approvisionnement doux de cette nouvelle liberté donnée aux étudiants qui vient contredire des dizaines d'années de pratique durant lesquelles les étudiants n'avaient jamais la main sur la peinture, la décoration, l'aménagement de leurs espaces de vie. Cet approvisionnement doit aussi permettre de questionner/ajuster les modalités de cette liberté.

Cette action va également questionner les outils et la manière de travailler des étudiants référents souhaités par le ministère et les Crous. Ceux-ci ont généralement un contrat de 12h/semaine pour veiller sur les autres étudiants et se faire le relais des problèmes et des solutions possibles. Depuis leur création lors de la crise sanitaire, les Crous notent plus de demandes d'aide qu'auparavant. Ce dispositif fonctionne bien mais les étudiants référents ne sont pas outillés et la Chaire a le sentiment que leur rôle pourrait s'étendre sur la vie étudiante des campus en mettant des outils à disposition. Les actions de la régie (chantiers, événements) sont l'un d'eux, la permanence sur site dans un local accueillant dédié en est un autre.

A partir de septembre, la résidence Saint-Jacques accueillera donc les actions suivantes : mise en place de la régie, transformation de certains espaces communs (cuisine, espaces connexes) pour renforcer la convivialité, création et mise à disposition de dessertes et cloisons prépercées aux étudiants. La personne missionnée sera « en permanence sociologique » sur site pour accompagner ces actions : il s'agira de passer du temps dans le bâtiment et de se glisser dans son fonctionnement quotidien pour animer la régie, accompagner les chantiers de construction du designer régisseur, photographe et consigner les changements d'usage observés en journée, le soir, les week-ends. Il s'agira de la personne la mieux placée pour porter une attention aux nouveaux usages des espaces communs (régie, cuisines et espaces connexes) et des chambres, pour les faire vivre, au besoin en amorçant des formes de cogestion.

Compétences nécessaires : disponibilité, souplesse et adaptation, confiance, application, envie de contact, capacité d'observation, animation, capacité organisationnelle et relationnelle, écoute, esprit de synthèse, autonomie, développer une pensée systémique (intégrer la complexité du milieu investigué)

3. L'objectifs et le protocole de recherche

LA PERMANENCE ARCHITECTURALE - Conciergerie/Régie du site

Mission 1 : Installer l'action, susciter le désir

Le démarrage de l'action sera nécessairement une période où il faudra aller au-devant des étudiants en créant un lieu d'accueil, équipé pour le bricolage et des moments de convivialité pour amorcer les échanges et nouer un lien avec les résidents de la résidence Saint-Jacques et les agents du Crous de Paris opérant sur site.

1. Installation de la régie avec le designer régisseur : matériel, mise en espace, scénographie du lieu.
2. Organisation des premiers temps d'échange avec les étudiants et les Crous : apéro, réunions d'équipe, chantier d'inauguration de la régie
3. Constitution d'un carnet d'adresse des étudiants : nom et téléphone
4. Rédaction d'un planning animation/construction avec la chaire

Mission 2 : Répondre aux besoins des étudiants de la résidence Saint-Jacques

La mission consiste à accompagner les demandes des étudiants pour les faire évoluer, éclaircir les demandes, poser un diagnostic et partager les résultats des enquêtes avec le designer régisseur pour qu'il

puisse concevoir des aménagements adaptés aux besoins des étudiants et dimensionner le chantier possible. Le temps d'échanges sur les besoins comme celui du chantier sont des outils pour poser un diagnostic social et relever dans le vif de la vie étudiante les points sur lesquels s'appuyer pour générer des rencontres et de la dynamique de vie dans la résidence. Il ne peut pas s'agir de travaux touchant à l'intégrité du bâtiment. Ce sont bien des aménagements type mobilier, peinture, remplacement de luminaires, pose d'étagères...

Les temps de chantier (en duo résident/architecte ou collectif avec l'aide d'autres résidents ou collègues constructeurs selon les besoins) devront s'adapter tant que faire se peut aux disponibilités des étudiants sans générer de nuisance des voisins. Prévenir les voisins, les mettre dans la bouche fera partie de la préparation du chantier et participera à l'essaimage de l'action et sa réussite. Il se pourrait qu'ils aient lieu certains week-end, il est demandé une souplesse d'organisation pour s'adapter au calendrier que la personne missionnée et le designer/régisseur auront optimisé en amont.

Sur ce volet là, il faudra documenter l'ensemble des demandes des étudiants. La présence d'une régie du design pour les étudiants avec deux personnes en "permanence" sur le site permettra une flexibilité des interventions qu'il faudra documenter pour pouvoir a posteriori analyser tant sur le nombre d'intervention, leur nature, l'horaire et le temps passé, la nature des échanges avec l'étudiant et les effets. Le Crous de Paris, dans son programme de rénovation future du bâtiment, souhaiterait intégrer les espaces de convivialité prototypés par la chaire : cette action est donc en partie une préfiguration permettant de mieux cerner les attentes et le poste qu'il faudrait créer et d'identifier les besoins auxquels ils pourraient répondre.

Mission 3 : Acculturation réciproque

Cette nouvelle liberté offerte aux étudiants, doit pour être bien reçue, être encadrée par l'architecte designer/régisseur. Son profil humain autant que technique doit rassurer. Sa présence devra permettre une acculturation réciproque entre les agents Crous et les étudiants, par les temps de chantier, le partage des demandes, mais aussi des temps de création de culture commune. Au détour d'un échange avec un usager, savoir rebondir pour organiser un événement prétexte qui fédère une vie étudiante apaisée avec les agents Crous, en fonction des échanges et des rencontres cela pourrait être autant un tournoi de foot qu'une projection de film+débat ensuite. La chaire insiste sur le fait qu'il faudra inclure les agents Crous dans la dynamique des travaux d'amélioration des chambres, café/bilans hebdo + communication informelle, mettre en avant leurs passions et qualités qui pourraient trouver écho avec les problématiques des étudiants et/ou du site.

Mission 4 : Observer la résidence

La présence continue estimée à 3 jours continus/semaines permettra à l'architecte designer/régisseur de vivre sur le campus les différents temps de vie de la résidence et ainsi de documenter par le biais de photos et de partage de moments de vie, les effets des expérimentations. Cette matière permettra une vision fine et continue qui nourrira l'analyse de l'équipe de recherche.

3. Modalités et Calendrier

Le hall d'entrée, situé au rez-de-chaussée de la résidence, va être réaménagé en régie durant l'été 2022. Il bénéficie d'une ouverture sur la rue et est aussi en lien avec un espace atelier occupé par EnaMoMa (programme mode et matière, cocréé par trois des membres de l'Université PSL : Dauphine - PSL, MINES Paris - PSL et l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs). Tous ces atouts en font le lieu idéal de la permanence, propice aux échanges avec les étudiants (passant nécessairement par le hall), les habitants du quartier et les étudiants d'EnaMoMa, avec lesquels des chantiers pourraient être organisés autour du textile. L'occupation du rez-de-chaussée sera à organiser avec le responsable hébergement du site Oulya Setti. Notamment, la partie consacrée aux chantiers devra être clairement identifiée pour que le hall conserve sa fonction d'accueil. Il y a un enjeu concernant la propreté, le rangement, l'organisation de l'espace et du matériel pour que l'ensemble des usagers puissent cohabiter sans heurt.

Durée totale de la mission : 42 semaines, de septembre 2022 à juin 2023 pour accompagner la dynamique de la rentrée et la prise en main des nouveaux logements, jusqu'à la fin de l'année.

2 à 3 jours consécutifs par semaine

1 soirée mensuelle type apéro-point d'étape

Les temps de chantier (week end) comme actes culturels, donc associés à des événements culturels (conférence, projection, exposition...)

Statut juridique : prestations à facturer.

4. Livrables

Une série photo « Etat des lieux » en arrivant sur le terrain

Une série photo documentant les actions conduites

Un carnet de bord tenu quotidiennement, documentant les observations, analyses effectuées

Création d'outils d'analyse collaboratifs : grille d'analyse, guide d'entretien, excel de synthèse des résultats

Un rapport de recherche de type mémoire

L'ensemble de ces documents sera à organiser, classer, nommer de manière claire et explicite sur le drive de la chaire.